

Manuel d'installation

5755E00D

Systèmes de pompe pour toilette Ascent^{™C}

Modèles

ASC-1 Appareil à macération, 115 v, monophasé, automatique

ASC-2 Réservoir de toilette

ASC-3 Cuvette

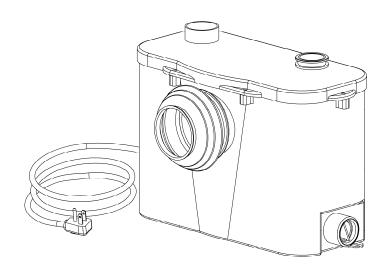


Table des matières

- 1.) Renseignements généraux
- 2.) Introduction
- 3.) Installation
- 4.) Fonctionnement
- 5.) Tableau de dépannage
- 6.) Schéma des pièces

П	VI	P	n	B.	TΑ	N	Т	•
	vı	_	_	_	_			

D'INSTALLATION

Avant l'installation, noter les numéros de modèle, de série et de code qui figurent sur la plaque signalétique pour éventuellement s'y référer.

MODÈLE	
SÉRIE	
CODE _	
DATE	

Liberty Pumps

7000, avenue Apple Tree Bergen (NY) 14416 Téléphone : (800) 543-2550 Télécopieur : (585) 494-1839 www.libertypumps.com



1. Renseignements généraux

Lire attentivement les directives avant d'effectuer l'installation. Chaque pompe de marque Liberty est testée individuellement en usine pour assurer son bon fonctionnement. Le fait de suivre ces directives à la lettre éliminera les risques de dysfonctionnement et assurera des années de fonctionnement sans soucis.

A WARNING

- Danger d'électrocution. Toujours débrancher la pompe de l'alimentation électrique avant de la manipuler ou d'y effectuer des réglages.
- Cette pompe ne doit pas être installée dans un endroit classé dangereux selon la norme ANSI/NFPA 70 du NEC.
- Les raccords électriques et le câblage pour l'installation de la pompe ne devraient être effectués que par des professionnels qualifiés.
- Cette pompe est fournie avec un conducteur de mise à la terre et une fiche de branchement de type mise à la terre. Afin de réduire les dangers d'électrocution, s'assurer que le conducteur de mise à la terre est raccordé seulement à un panneau de commande correctement mis à la terre, ou, s'il est muni d'une fiche avec mise à la terre, qu'elle est correctement mise à la terre.
- Ne pas dévier les fils de mise à la terre ou retirer la broche de mise à la terre des fiches de branchement.
- Ne pas retirer le cordon ni le réducteur de tension, et ne pas raccorder la canalisation électrique à la pompe.
- Ne pas utiliser de rallonge.
- L'installation doit être faite en respectant le code national de l'électricité et tous les codes locaux et règlements en vigueur.

A CAUTION

- Ne pas utiliser ces pompes dans de l'eau dont la température est supérieure à 49°C (120° F)
- Ne pas soulever le réservoir à macération par le cordon électrique. Utiliser la poignée qui dépasse du couvercle.

1-1 INSPECTION SUR RÉCEPTION.

Le modèle Ascent est expédié en 3 emballages distincts : le réservoir de toilette (modèle ASC-2), la cuvette (modèle ASC-3) et la pompe à macération (modèle ASC-1). Les contenants d'expédition devraient être inspectés immédiatement afin de s'assurer qu'aucun dommage ne s'est produit au cours de l'expédition. Faire attention lors de l'ouverture du contenant d'expédition afin d'éviter d'endommager son contenu. Retirer tout matériel de bourrage et de calage des contenants.

Avant de jeter le matériel de bourrage, vérifier s'il s'y trouve de petites pièces. Inspecter visuellement la pompe et toute pièce de rechange afin de s'assurer que celles-ci ne comportent aucun dommage. Inspecter les cordons électriques pour voir s'ils sont endommagés, particulièrement à l'endroit où ils sortent du réservoir de macération. Signaler tout dommage ou toute pièce manquante. Ceci assurera que le rotor et la lame ne sont pas grippés en raison de l'entreposage prolongé.

1-2 ENTREPOSAGE AVANT UTILISATION

Les pompes Liberty sont expédiées de l'usine prêtes à être installées et utilisées. S'il est nécessaire d'entreposer la pompe, celle-ci devrait demeurer dans son contenant d'expédition. Elle devrait être conservée dans un entrepôt ou une remise, dans un endroit propre, sec et dont la température est stable. Il faut couvrir la pompe et son contenant pour les protéger de l'eau, de la saleté, de la poussière, etc. L'extrémité des câbles (fiches) doit être protégée contre l'humidité.

1-3 IMPORTANT. Ne pas laisser la pompe geler. Si la température ambiante du bâtiment risque de descendre sous le point de congélation durant l'hiver, s'assurer que l'eau est évacuée de l'appareil de macération et de la cuvette avant de fermer la maison. Le réservoir doit être rempli d'antigel à plomberie afin de le protéger contre le gel

2. Introduction

- 2-1 Ce système à macération peut recevoir simultanément des eaux usées de plusieurs appareils sanitaires, par exemple, un bidet, un évier, une douche, une baignoire ou un urinoir, mais d'un seul cabinet de toilette.
- 2-2 Les systèmes à macération sont conçus pour disposer des excréments humains, du papier hygiénique et de l'eau. Ils ne sont pas destinés à recevoir des déchets de cuisine ni des eaux usées provenant d'appareils comme le lave-vaisselle ou le lave-linge.
- 2-3 Les appareils sanitaires raccordés au système à macération doivent être situés au même étage.

- 2-4 Ce système à macération est un système de pompe résidentielle pour les appareils de salle de toilette et de bain. La pompe à macération est raccordée à la sortie d'une toilette à évacuation arrière. Le système est composé de trois principaux éléments : la pompe à macération, la cuvette et réservoir de toilette.
- 2-5 La pompe à macération est également composé de trois éléments essentiels : le contenant qui contient les mécanismes de fonctionnement; une chambre de refoulement qui s'active et se désactive automatiquement; un moteur à induction qui actionne la lame et le rotor.
- 2-6 PRISES SANITAIRES : la pompe à macération est munie de deux prises de 3,81 cm (1½ po) supplémentaires de chaque côté du boîtier. Ces entrées, qui sont dotées d'un clapet antiretour interne, servent à raccorder les conduits d'évacuation d'autres appareils sanitaires à la pompe à macération. Remarque : ces sorties doivent être fermées avec les bouchons fournis si elles ne sont raccordées à aucun autre appareil.
- BAIGNOIRES ET DOUCHES: on peut utiliser n'importe quel ensemble pour baignoire ou douche. Le cas échéant, il est recommandé de construire une plateforme de 20,32 cm (8 po) de hauteur sur laquelle on place l'accessoire. Cela fournit suffisamment d'espace pour installer un siphon et prévoir une pente vers les entrées d'eaux usées. Les fabricants de douches offrent parfois une base de douche préfabriquée. REMARQUE: c'est la distance entre le siphon de l'accessoire supplémentaire et la pompe à macération qui détermine le dégagement nécessaire pour installer le siphon et l'élévation requise pour assurer une pente minimum de 21 mm au mètre (¼ po au pied).
- 2-8 CYCLE DE FONCTIONNEMENT NORMAL : lorsqu'on actionne la chasse ou que la baignoire, la douche ou le lavabo évacuent de l'eau, l'eau et les déchets pénètrent dans l'appareil et le niveau d'eau s'élève. Cela déclenche le micro interrupteur de la chambre de refoulement. Pour des raisons de sécurité, ne jamais activer la pompe à macération lorsque le couvercle est soulevé.

3. Installation

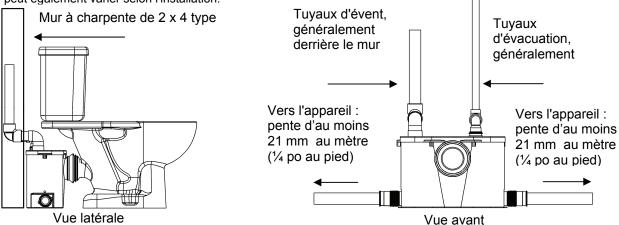
REMARQUE : toutes les installations doivent être conformes aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux. Il est recommandé que l'installation soit faite par un installateur agréé ou qualifié.

3-1 PRÉPARATION EN VUE DE L'INSTALLATION DE LA POMPE À MACÉRATION

- 3-1-1 Pousser le module du clapet antiretour à battant/coude dans l'oeillet d'évacuation du couvercle du réservoir. Orienter le coude dans le sens désiré et fixer à l'aide du collier de serrage fourni.
- 3-1-2 Fixer l'oeillet adaptateur au coude d'évacuation à l'aide d'un collier de serrage. Cet adaptateur permet de raccorder des tuyaux d'évacuation en PVC de nomenclature 40 de ¾ po ou 1 po au système.
- 3-1-3 Installer un oeillet de caoutchouc de 1½ po au cylindre d'évent du couvercle du réservoir. Fixer à l'aide d'un collier de serrage. Cet oeillet permet de raccorder un tuyau d'évent en PVC de nomenclature 40 de 1½ po au système.
- 3-1-4 Pour installer d'autres appareils sanitaires, installer les oeillets de caoutchouc de 1½ po nécessaires aux côtés du réservoir, à l'aide de colliers de serrage. Retirer le bouchon en le faisant pivoter d'un quart de tour avant d'installer l'oeillet. Un adaptateur de 1½ po x 2 po pour raccorder à un tuyau de 2 po de nomenclature 40 est fourni avec le système.

3-2 MONTAGE DU SYSTÈME

Schémas : installations type. Consulter ces schémas au besoin durant l'installation. Les normes d'installation peuvent varier, conformément aux codes de plomberie et d'électricité locaux. L'orientation des tuyaux d'évacuation et d'évent peut également varier selon l'installation.



- 3-2-1 Placer la pompe à macération à l'endroit désiré et raccorder toutes les conduites d'eaux usées aux entrées et sorties de l'appareil. Le côté du réservoir qui n'est raccordé à aucune arrivée d'eau doit être placé contre le mur, afin de s'assurer de bien placer la toilette.
- 3-2-2 Assembler la toilette en suivant les directives des manuels d'installation qui l'accompagnent.
- 3-2-3 Placer la toilette devant le réservoir de macération et faire glisser le clapet en accordéon sur l'orifice d'évacuation de la toilette. Ne pas installer de collier de serrage tout de suite. Placer la toilette de manière à ce que le réservoir se trouve à environ 2,5 cm (1 po) du mur. Faire deux marques sur le plancher, vis-à-vis des deux ouvertures de la cuvette.
- 3-2-4 Retirer la toilette et percer deux trous d'environ 5,7 cm (2½ po) de profondeur à l'aide d'une mèche à maçonnerie de 5/16 po. Insérer les bouchons de plastique dans les ouvertures. Si le plancher est en bois, faire des trous de guidage à l'aide d'une mèche de ½ po.
- 3-2-5 Placer la toilette sur les trous du plancher. Glisser les protecteurs à porcelaine en plastique sur les vis tire-fond. Visser les vis tire-fond (sans trop serrer) et fermer les couvercles à pression en plastique. Raccorder l'oeillet en accordéon du réservoir de macération à la toilette en l'aide d'un collier de serrage.
- 3-2-6 Raccorder la toilette à la soupape de remplissage à l'aide d'un tuyau d'alimentation en eau.

3-3 RACCORDS AUX CONDUITES D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES

- 3-3-1 La pompe à macération est munie d'un manchon d'accouplement réducteur. Couper tout simplement une portion du manchon d'accouplement de manière à atteindre la dimension convenant au tuyau d'évacuation. Utiliser un tuyau à parois cannelées, et non un tuyau souple, car le tuyau souple peut se déformer avec le temps. On peut employer un tuyau de ¾ po ou 1 po.
- 3-3-2 Installer un robinet-vanne ou clapet à bille à passage intégral et un raccord union dans le tuyau d'évacuation de manière à faciliter le retrait de la pompe à macération. Placer le raccord union ou le raccord de tuyau, puis la soupape, dans la portion inférieure du conduit d'évacuation.

3-4 RACCORD AU TUYAU DE CHUTE OU À L'ÉGOUT

- 3-4-1 Le système de macération pompe jusqu'à 4,57 m (15 pi), avec une pente descendante (minimum) de 21 mm au mètre (¼ po au pied) constante tout le long du parcours horizontal jusqu'à la sortie d'évacuation. Si un conduit vertical est nécessaire, il doit précéder tout parcours « horizontal » et partir le plus près possible du coude d'évacuation. L'orientation du parcours horizontal ne peut être modifiée à la verticale par la suite.
- 3-4-2 Lorsque la pompe aspire à la verticale et à l'horizontale, une charge ascensionnelle de 91 cm (3 pi) correspond à 9,1 m (30 pi) de parcours horizontal. Chaque angle ou changement de direction provoque une chute de pression, qui doit être déduite des données sur le rendement de l'évacuation, selon les normes habituelles de perte de puissance. On estime une perte de charge ascensionnelle de 91 cm (3 pi) par angle de 90°.
- 3-4-3 Le tuyau d'évacuation peut être fait de CPVC ou de PVC de ¾ po ou de 1 po. Utiliser des angles les plus larges possibles plutôt que des coudes. Le raccord au tuyau de chute ou à l'égout doit être effectué avec un connecteur en Y approuvé.

3-5 RACCORDEMENT À L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

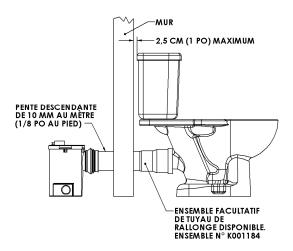
3-5-1 Tout le câblage électrique doit être conforme aux codes de l'électricité en vigueur. Ce système à macération nécessite une alimentation monophasée de 120 volts et 15 ampères. On recommande de placer la prise à une distance d'au moins 102 cm (40 po), en ligne droite, de la douche ou de la baignoire.

A WARNING

Danger d'électrocution. Cette pompe est fournie avec un conducteur de mise à la terre et une fiche de branchement de type mise à la terre afin de réduire les risques d'électrocution. S'assurer que la fiche est raccordée seulement à une prise correctement mise à la terre.

3-6 TUYAU DE RALLONGE

3-6-1 Dans le cas d'installations où le réservoir de macération est caché derrière un mur, il est nécessaire d'utiliser un ensemble de rallonge de tuyau n° K001184 (vendue séparément). Ce tuyau de rallonge mesure 4,9 m (16 pi). Une extrémité se glisse dans le raccord de la pompe à macération et se fixe à l'aide d'un collier de serrage. L'autre extrémité s'installe avec le même type d'oeillet en accordéon servant au raccordement de l'emboîtement d'évacuation de la toilette. Il est nécessaire d'installer deux colliers de serrage à l'extrémité de la toilette pour bien sécuriser le raccordement. Il est recommandé de soulever la toilette d'au moins 10 mm (3/8 po) pour faciliter l'écoulement par gravité vers le réservoir à macération. Voir le schéma ci-dessous.



3-7 RACCORDEMENT AU SYSTÈME DE VENTILATION

3-7-1 Cet appareil doit être ventilé. Le couvercle de la pompe à macération est muni d'un emboîtement (d'un diamètre de 1½ po). Tous les codes de plomberie exigent de ventiler le réservoir. Raccorder un tuyau de 1½ po à l'adaptateur dont l'installation est décrite à la section 3-1-3.



Ne pas utiliser de soupape d'admission d'air ou de système d'évent mécanique à ressort, car il s'agit d'évents unidirectionnels. La pression atmosphérique doit être égale à l'intérieur et à l'extérieur du réservoir. Un « faux» évent empêche la circulation de l'air dans une direction.

3-8 CONSEILS D'INSTALLATION

3-8-1 SOUTIEN DE LA TUYAUTERIE

L'ensemble de la tuyauterie sanitaire doit être soutenu conformément aux recommandations d'installation du fabricant. Éviter les affaissements et les rétrécissements, qui peuvent causer l'accumulation de résidus solides et une éventuelle obstruction.

3-8-2 ANGLES

Utiliser des angles longs lorsque c'est possible. Ne pas utiliser de coudes courts. S'il est impossible d'installer un coude de 90° à grand rayon, utiliser deux coudes de 45° pour effectuer un virage de 90° .

3-8-3 INSTALLATION VERTICALE D'ABORD

Si une élévation verticale est nécessaire, elle doit précéder le parcours horizontal.

3-8-4 DIRECTEMENT VERTICALE

Toutes les sections verticales doivent s'élever le plus près possible du dessus de l'appareil, laissant uniquement l'espace de dégagement nécessaire pour le réservoir de la toilette. La longueur de tout parcours horizontal à la sortie de l'appareil et qui précède une élévation verticale ne doit pas dépasser 30,5 cm (12 po).

3-8-5 ACCÈS FACILE

L'appareil doit être accessible et on doit pouvoir le retirer au cas où il serait nécessaire de le réparer. Durant l'installation, il est nécessaire de mettre en place un clapet à bille à passage intégral à la base de tout tuyau d'évacuation vertical de manière à faciliter l'accès à l'appareil en cas de besoin.

3-8-6 ÉCOULEMENT PAR GRAVITÉ

L'appareil reçoit les eaux usées par gravité; il n'aspire pas l'eau. Tous les conduits d'arrivée d'eau doivent avoir une pente descendante minimum de 21 mm au mètre (¼ de po au pied). Tous les conduits horizontaux sortant de la pompe à macération doivent également avoir une pente descendante afin de permettre l'écoulement de l'eau lorsque la pompe s'arrête.

3-8-7 MINIMUM DE 91 CM (3 PI)

La pompe à macération doit se trouver à au moins 91 cm (3 pi) du tuyau de chute. Cela permettra à la pompe à macération de fonctionner pendant assez longtemps pour assurer une réduction efficace des déchets.

3-8-8 RACCORDEMENT AU TUYAU DE CHUTE

Tous les conduits d'évacuation doivent être reliés au tuyau de chute à l'aide d'un raccordement approprié et approuvé. Un raccordement en T ou en Y, tel qu'illustré, est préférable.

3-8-9 AUCUN PARCOURS ASCENDANT DIAGONAL

Toute la tuyauterie d'évacuation de l'appareil doit être installée à la verticale ou à l'horizontale (une pente minimum de 21 mm au mètre (¼ po au pied) au point d'évacuation. La tuyauterie ne doit jamais être installée de l'appareil au point d'évacuation avec une pente ascendante diagonale.

3-8-10 TUYAUTERIE

Toute la tuyauterie doit être en cuivre, en PVC ou en CPVC. Ne pas utiliser de tuyaux souples. Des supports doivent être disposés à 4 pi ou moins les uns des autres afin de prévenir la vibration des tuyaux.

3-8-11 CHASSE D'EAU

Les systèmes à macération nécessitent au moins 6 litres (1,6 gal É.-U.) d'eau pour fonctionner de manière satisfaisante.

3-8-12 ÉVACUATION

Ne jamais évacuer les résidus directement dans un avaloir ouvert, un appareil sanitaire, un trou d'homme ou un tuyau d'écoulement d'eau de pluie. C'est illégal et pose une menace pour la santé. Seul un raccordement direct à un système d'évacuation sanitaire est acceptable.

3-8-13 GEL

S'assurer que toute la tuyauterie exposée au gel est convenablement isolée ou chauffée. Dans les bâtiments non chauffés, la toilette, la tuyauterie et la pompe à macération doivent être adéquatement hiverisées. Utiliser de l'antigel de plomberie ou vidanger entièrement.

3-8-14 ÉLECTRICITÉ

Débrancher l'alimentation électrique de l'appareil avant d'entreprendre tous travaux d'entretien ou de réparation. Ce système à macération doit être raccordé à un disjoncteur de fuite de terre (différentiel).

4. Fonctionnement

4-1 ACTIVATION DE L'APPAREIL

- 4-1-1 S'assurer que la toilette a été assemblée en suivant les directives qui l'accompagnent.
- 4-1-2 Ouvrir la soupape d'arrêt principale et laisser le réservoir se remplir.
- 4-1-3 S'assurer que l'appareil à macération est raccordé et alimenté en électricité.
- 4-1-4 Actionner la chasse d'eau de la toilette plusieurs fois à quelques instants d'intervalle, déposant quelques feuilles de papier hygiénique dans la cuvette pour vérifier les conduits d'évacuation. Il ne devrait pas rester de papier dans la cuvette après chaque activation de la chasse d'eau.

4-2 UTILISATION

- 4-2-1 La toilette fonctionne comme une toilette à chasse d'eau conventionnelle et ne requiert aucun entretien si on l'utilise normalement. Cependant, il n'est pas déconseillé de nettoyer la pompe à macération une fois par année. Ne pas utiliser d'eau de Javel. Veiller à ne pas laisser d'eau pénétrer dans l'ouverture du cordon électrique.
- 4-2-2 Le système à macération se met automatiquement en marche lorsqu'on actionne la chasse de la toilette ou que la baignoire, la douche, le lavabo, etc. évacuent de l'eau. Il s'arrête lorsque tout le contenu a été pompé. C'est normal que les cycles de l'appareil à macération soient courts, surtout s'il n'y a pas beaucoup de pression d'accumulée dans le système.

4-3 MISE EN GARDE

- 4-3-1 Ce système à macération n'est pas conçu pour disposer de serviettes hygiéniques, tampons, condoms, déchets de cuisine, couches jetables ou essuie-tout. On doit l'utiliser uniquement pour disposer d'excréments humains et de papier hygiénique. Négliger de respecter cette consigne risque d'endommager la pompe à macération et annulera la garantie.
- 4-3-2 Ne pas se servir de la pompe à macération pour disposer d'acides, alcalis, solvants, huiles, peinture, décapants, déchets d'aliments, cotons-tiges, sacs de plastique, litière de chat ni d'aucune matière susceptible de bloquer, endommager ou corroder l'appareil. Les nettoyants pour cuvette offerts en vente libre ne causeront normalement pas de dommages à la pompe à macération.
- 4-3-3 Ne pas suspendre de blocs de javellisant ou de nettoyants à base d'hypochlorite dans le réservoir de la toilette. Il a été démontré que ces solutions détériorent les composants de plastique et néoprène de la chasse et de la soupape de remplissage et peuvent causer des fuites. En cas de panne de courant, ne pas actionner la chasse ni utiliser les appareils sanitaires raccordés à la pompe à macération, car la pompe ne fonctionnera pas tant que le courant ne sera pas rétabli.

4-3-4 S'assurer qu'aucun robinet ne demeure ouvert. Les robinets qui fuient vont éventuellement remplir le réservoir. Un écoulement qui se poursuivrait une fois le réservoir plein peut causer un fonctionnement fréquent du moteur, ce qui risque de le faire surchauffer. Si cela se produit assez longtemps, le dispositif de protection thermique contre les surcharges éteindra le moteur. Le cas échéant, une inondation peut se produire.

5. Guide de dépannage

5-1 AVANT DE CONSULTER LA GRILLE DE DÉPANNAGE

- 5-1-1 Vérification de la plomberie. Actionner la chasse et s'assurer que le réservoir est alimenté en eau.
- 5-1-2 Vérification du système électrique. S'assurer que le disjoncteur de fuite de terre (différentiel) et la prise protégée sont sous tension. Vérifier l'état du disjoncteur ou du fusible. S'assurer que la fiche est solidement en place. Si le dispositif de protection thermique contre les surcharges s'est déclenché, cela prend environ 20 minutes avant que la pompe ne redémarre.
- 5-1-3 Vérification du système hydraulique. Vérifier si le tuyau d'évacuation et l'orifice d'aération (tuyau d'évent) ne sont pas bloqués.
- 5-1-4 Si la pompe à macération se met en marche par intermittence sans qu'on actionne la chasse ou fasse couler de l'eau, vérifier si l'eau s'écoule du réservoir vers la cuvette. Vérifier également la présence de reflux dans le réservoir à macération en raison d'une mauvaise installation du clapet antiretour ou du coude d'évacuation.

5-2 TABLEAU DE DÉPANNAGE

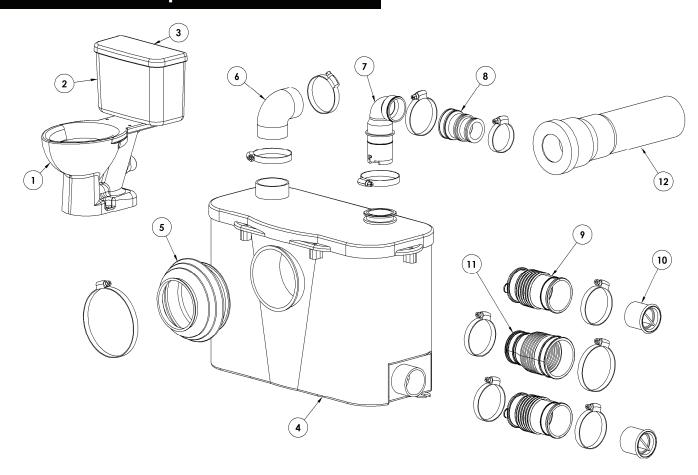


DANGER D'ÉLECTROCUTION. TOUJOURS COUPER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE LA POMPE À MACÉRATION AVANT D'Y EFFECTUER DES RÉPARATIONS.

PROBLÈME	CAUSE	SOLUTION
LE MOTEUR FONCTIONNE NORMALEMENT, MAIS L'EAU S'ÉCOULE LENTEMENT DE LA CUVETTE (VIDANGE INCOMPLÈTE).	CONDUIT D'ÉVACUATION OBSTRUÉ OU SOUPAPE NON ADÉQUATEMENT VENTILÉE.	NETTOYER LES TUYAUX D'ÉVACUATION ET D'ÉVENT.
ACCUMULATION DE DÉCHETS DANS LA CUVETTE.	APPROVISIONNEMENT EN EAU DE LA CUVETTE INSUFFISANT.	VÉRIFIER ET RÉGLER LE NIVEAU D'EAU DU RÉSERVOIR DE LA TOILETTE.
LA POMPE À MACÉRATION NE DÉMARRE PAS. L'EAU NE S'ÉVACUE PAS.	ALIMENTATION ÉLECTRIQUE COUPÉE. SYSTÈME DE PROTECTION THERMIQUE CONTRE LES SURCHARGES DÉCLENCHÉ.	VÉRIFIER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE. ATTENDRE QUE LE PROTECTEUR THERMIQUE S'ENCLENCHE (ENVIRON 20 MINUTES).
LE MOTEUR GRONDE, MAIS NE TOURNE PAS ET L'EAU NE S'ÉVACUE PAS.	UN CORPS ÉTRANGER BLOQUE LES LAMES DE MACÉRATION OU LA POMPE.	RETIRER LE COUVERCLE ET NETTOYER LA ZONE DE LA LAME DE MACÉRATION. S'ASSURER QUE LES TUYAUX D'ÉVACUATION ET D'ÉVENT NE SONT PAS OBSTRUÉS.
L'EAU EST ÉVACUÉE DE LA TOILETTE, MAIS LE MOTEUR FONCTIONNE TRÈS LONGTEMPS ET LE PROTECTEUR THERMIQUE SE DÉCLENCHE.	TUYAU D'ÉVACUATION PLIÉ OU OBSTRUÉ, MEMBRANE ENDOMMAGÉE, ROTOR DÉFECTUEUX OU POMPE PARTIELLEMENT BLOQUÉE.	VÉRIFIER L'INSTALLATION ET L'INTÉRIEUR DE LA POMPE À MACÉRATION.

PROBLÈME	CAUSE	SOLUTION
APRÈS L'ÉVACUATION, LE MOTEUR DÉMARRE PLUSIEURS FOIS SUCCESSIVEMENT AVANT DE S'ARRÊTER COMPLÈTEMENT.	L'EAU ÉVACUÉE EST SIPHONNÉE DE NOUVEAU DANS LA POMPE À MACÉRATION. LE CLAPET À BILLE NE FONCTIONNE PAS ADÉQUATEMENT.	ACTIONNER LA CHASSE UNE OU DEUX FOIS À L'EAU PROPRE POUR DÉGAGER LA SOUPAPE OU REMPLACER.
LE MOTEUR TOURNE BRUYAMMENT SANS ARRÊTER NI POMPER.	SIPHONNAGE OU CONTRE-PRESSION INSUFFISANTE DANS LE CONDUIT D'ÉVACUATION, CAUSANT UNE POCHE D'AIR. CORPS ÉTRANGER.	MODIFIER LE PARCOURS DU TUYAU D'ÉVACUATION POUR ÉLIMINER LE SIPHONNAGE OU AUGMENTER LA CONTRE-PRESSION EN RÉDUISANT LA DIMENSION DU TUYAU. RETIRER LE CORPS ÉTRANGER.
APRÈS L'ÉVACUATION, LE MOTEUR DÉMARRE, S'ARRÊTE ET REDÉMARRE SANS ARRÊT.	FUITE D'EAU DU RÉSERVOIR DE LA TOILETTE DANS LA CUVETTE. CLAPET DÉFECTUEUX.	VÉRIFIER LE CLAPET ANTIRETOUR. VÉRIFIER ET NETTOYER LE CLAPET ANTIRETOUR.
LE MOTEUR FONCTIONNE EN ÉMETTANT UN CLIQUETIS.	OBJET SOLIDE TOMBÉ DANS LA GRILLE DE LA POMPE À MACÉRATION.	RETIRER L'OBJET DE LA ZONE DE LA GRILLE.
L'EAU REMONTE DANS LE RENVOI DE LA DOUCHE OU DE LA BAIGNOIRE.	PENTE DESCENDANTE INADÉQUATE VERS L'ENTRÉE DE LA POMPE À MACÉRATION OU OBSTRUCTION DE LA CONDUITE D'ÉVACUATION. RABAT D'ADMISSION DÉFECTUEUX.	TOUS LES CONDUITS QUI AMÈNENT L'EAU DES APPAREILS SANITAIRES À LA POMPE DE MACÉRATION DOIVENT AVOIR UNE PENTE DESCENDANTE MINIMUM DE 21 MM AU MÈTRE (¼ PO AU PIED). NETTOYER LE RABAT.

6. Schéma des pièces



		NUMÉRO DE	
ARTICLE	DESCRIPTION	L'ENSEMBLE DE	
		RECHANGE	
1	CUVETTE	ASC-3	
2	RÉSERVOIR DE LA TOILETTE ET COUVERCLE	ASC-2	
3	COUVERCLE DU RÉSERVOIR SEULEMENT	K001176	
4	RÉSERVOIR DE MACÉRATION (COMPREND LES	ASC-1	
	ARTICLES 4-11)		
5	OEILLET EN ACCORDÉON	K001177	
6	COUDE DE 38,1 MM (1,5 PO), CAOÛTCHOUC	K001178	
7	CLAPET ANTIRETOUR / COUDE 38,1 MM (1,5 PO)	K001179	
8	ADAPTATEUR D'ÉVACUATION POUR TUYAU DE 19,05	K001180	
0	MM (3/4 PO) ET 25,4 MM (1 PO)		
9	MANCHON DE 38,1 MM (1,5 PO) X 38,1 MM (1,5 PO),	K001181	
9	CAOÛTCHOUC		
10	BOUCHON, 1/4 DE TOUR	K001182	
11	MANCHON DE 38,1 MM (1,5 PO) X 50,8 MM (2 PO),	K001183	
	CAOÛTCHOUC		
12	TUYAU DE RALLONGE AVEC JOINT DE MOYEU	K001184	
	ARRIÈRE		

7. Garantie limitée de 2 ans

*REMARQUE : Liberty Pumps, Inc. n'est pas responsable des dommages ou blessures résultant d'un démontage sur le terrain. Le démontage effectué ailleurs que chez Liberty Pumps à l'un de ces centres de services autorisés annule automatiquement la garantie.

Liberty Pumps, Inc. garantit que les pompes sortant de son usine sont exemptes de tout défaut de matériau et de fabrication pour une période de 2 ans à partir de la date d'achat. La date d'achat sera établie par une facture d'achat datée indiquant les numéros de modèle et de série de la pompe. La pompe retournée doit être accompagnée de la facture d'achat datée si la date de retour se situe à plus de 2 ans du numéro de « CODE » (date de fabrication) indiqué sur la plaque signalétique de la pompe.

L'obligation de garantie du fabricant se limite à la réparation ou au remplacement de toute pièce jugée défectueuse par le fabricant, à condition que la pièce ou l'appareil soient retournés franco de port au fabricant ou à son centre d'entretien autorisé et à condition qu'il n'y ait aucune preuve que les critères suivants annulant la garantie sont en cause.

Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable, selon les dispositions de cette garantie, si le produit n'a pas été correctement installé; s'il a été démonté, modifié, soumis à un usage abusif ou endommagé; si le cordon électrique a été coupé, endommagé ou ligaturé; si la taille du tuyau d'évacuation de la pompe a été réduite; si la pompe a été utilisée pour pomper de l'eau d'une température supérieure aux recommandations ci-dessus ou de l'eau contenant du sable, de la chaux, du ciment, du gravier ou autres matières abrasives; si le produit a été utilisé pour pomper des produits chimiques ou des hydrocarbures; si un moteur non submersible a été exposé à de l'humidité excessive; ou si l'étiquette portant le numéro de série, de modèle et de code a été retirée. Liberty Pumps, Inc. ne pourra être tenue responsable des pertes, dommages, frais attribuables à l'installation ou l'utilisation de ses produits ni pour les dommages accessoires ou consécutifs, y compris les coûts de retrait, de réinstallation ou de transport.

Il n'y a aucune autre garantie expresse. Toute garantie implicite, y compris celles de qualité marchande et d'aptitude à une fin particulière est limitée à deux ans à partir de la date d'achat.

Cette garantie contient le recours exclusif de l'acheteur et exclut, lorsque permis par la loi, toute responsabilité pour dommages consécutifs ou accessoires en vertu de toutes autres garanties.